

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTBRUN-LAURAGAIS

L'an deux mille vingt et un, le neuf avril à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de Montbrun-Lauragais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Laurent Braak, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 15

Date de convocation : 2/04/2021

Présents APPY Carole, BERNADBEROY Marc, BIGEONNEAU Didier, BRAAK Laurent, BRUNET Pierre, CAZOTTES Aurélien, DO ESPIRITO SANTO Nathalie, DUBORPER Sabrina, LEON Olivier, PEGORAROTTO David.

Absents :

Pouvoirs : BREFORT André à LEON Olivier

RUMEAU Frédérique à CAZOTTES Aurélien

FERRIE Nathalie à CAZOTTES Aurélien

BAQUIE Frédéric à BRUNET Pierre

CHAMBEU Marine à BRAAK Laurent

Nombre de suffrages exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstention	0

Mr Pierre Brunet a été élu secrétaire de séance.

2021/14 Compte administratif CCAS 2020

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le conseil d'administration du CCAS a approuvé le compte administratif du CCAS pour l'exercice 2020 dans sa séance du 29 mars.

Le budget du CCAS étant intégré au budget de la commune en 2021, le conseil municipal doit donc voter le compte administratif du CCAS pour l'exercice 2020.

M. le Maire présente au conseil municipal le compte administratif du CCAS pour l'exercice 2020 :

- *Fonctionnement*

Dépenses : 2 849,00 €

Recettes : 2 715,00 €

Déficit : 134,00 €

- *Investissement*

Dépenses : 0 €

Recettes : 0 €

Résultat : 0 €

Compte tenu des reports de l'exercice 2019, soit + 1 039,97 €, le résultat de clôture de l'exercice 2020 se monte à + **905,97 €** en fonctionnement.

A la suite de cet exposé, M. le Maire se retire et Mr Pegorarotto, 1^{er} adjoint, met au vote le compte administratif 2020 du CCAS.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le compte administratif du CCAS pour l'exercice 2020.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

**Pour copie conforme,
Transmis en Préfecture le 13/04/2021
Rendu exécutoire le 13/04/2021
Affiché le 13/04/2021**

Le Maire, Laurent BRAAK.

